



# Problème huissier Centre européen de formation

Par **Cecile Caron**, le **07/08/2017 à 18:20**

Bonjour Je suis en panique , Je vous expliquer j'ai un prélèvement de 114€03 qui n'as pas pu passer donc mon huissier m'a appeler et m'a envoyé un mail, quand je l'ai appeler en disant que les sous on était versée le 4 Août et que donc là j'ai plus beaucoup de sous ( Je touche très peut ) il était menacent, agressif sec il me crier à moitié dessus, j'en peut plus je toucher pas beaucoup d'argent et il le sais il me dit de demander à ma familles de demander de l'argent sinon y'a des frais il m'as dit d'une méchancetés j'ai jamais vu ça, il me laisse un délais de 48H pour payer svp aider moi